

DOSSIER

BUDGET 2015 : « LES CONFLANAIS DOIVENT ASSUMER UN LOURD HÉRITAGE »

.....

Le lundi 30 mars 2015, le Conseil municipal a voté le budget de la Ville. Laurent Brosse, Maire de Conflans-Sainte-Honorine et Jean-Michel Cecconi, Adjoint au Maire délégué aux Finances et au Budget, évoquent les mesures qui ont été annoncées à cette occasion.

Le budget 2015 confirme-t-il les conclusions de l'audit des finances publiques de la Ville, présenté aux Conflanais le 18 décembre dernier ?

Jean-Michel Cecconi, Adjoint au Maire délégué aux Finances et au Budget :

Notre premier exercice budgétaire s'annonce compliqué. La situation financière de la Ville est aujourd'hui extrêmement fragilisée par les choix de nos prédécesseurs. Le manque d'anticipation dans la gestion de la commune conduit à la situation économique que nous avons déjà eu l'occasion d'expliquer dans le VAC, ou encore lors de la réunion publique du 18 décembre dernier. Les Conflanais sont aujourd'hui les victimes d'une situation voulue par des élus qui n'ont pas géré la Ville de manière responsable. Ils ont opéré des choix clientélistes par le jeu des sub-

ventions et d'une politique des ressources humaines pas assez maîtrisée. Il aurait fallu anticiper la baisse prévisible des ressources, en engageant très tôt des choix dans les dépenses de la commune afin d'en réduire son coût de fonctionnement.

“ La situation financière de la Ville est aujourd'hui extrêmement fragilisée... ”

À l'inverse, des dépenses additionnelles ont été engagées. Aucune réforme des structures communales n'a été initiée. Il est maintenant urgent de s'y atteler, malheureusement dans un délai trop court.

De plus, la présence d'emprunts toxiques, décidés par l'ancienne Municipalité, grève considérablement nos capacités de financement pour l'avenir.



Réunion publique du 18 décembre 2014.



Jean-Michel Cecconi, Adjoint au Maire délégué aux Finances et au Budget, et Laurent Brosse, Maire de Conflans-Sainte-Honorine ont préparé avec grande attention l'exercice budgétaire 2015.

Cette situation doit, en outre, être gérée dans un contexte extrêmement difficile pour les collectivités locales...

Jean-Michel Cecconi, Adjoint au Maire délégué aux Finances et au Budget :

Le gouvernement socialiste annonce, à grands renforts de communication, qu'il n'augmentera pas les impôts en 2015. La parade est belle alors que tout est fait, en parallèle, pour que les collectivités locales prennent des décisions ayant de lourdes répercussions sur nos populations. En effet, sans que nous puissions nous y opposer, l'État nous impose la réforme des rythmes scolaires (400 000 euros pour les Conflanais), augmente les charges de personnel des collectivités locales de près de 2 % en 2015 (revalorisation du SMIC et des catégories C...), et dans le cas particulier de Conflans, nous refuse l'accès aux disposi-

tifs d'aide sur les emprunts toxiques. Avec le Maire, nous avons demandé aux responsables des services de la Ville, de baisser leurs prévisions de dépenses de 1 à 2 % par rapport au budget 2014. Malgré tous ces efforts, et sans vouloir compromettre les services proposés aux Conflanais, nous sommes contraints d'avoir recours à une

augmentation de 8 % des taux actuels de fiscalité locale (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti). Par ailleurs, la baisse des subventions aux associations, décidée au cas par cas, avec une moyenne de 10 à 15 %, est totalement réfléchi et a été expliquée à chacune, individuellement.

LA HAUSSE DE LA FISCALITÉ, QUEL IMPACT POUR LES CONFLANAIS ? DEUX EXEMPLES CONCRETS ET INDICATIFS

- Une famille composée d'un couple avec deux enfants, locataire de son logement, et payant 1 000 € de taxe d'habitation, devra déboursier 80 € supplémentaires par an. Mensuellement, cela représente un effort de 6,70 €.
- Une seconde famille, composée d'un couple avec deux enfants, propriétaire de son logement, payant 1 000 € de taxe d'habitation et 1 250 € de taxe foncière, déboursiera 80 € supplémentaires par an en taxe d'habitation et 100 € supplémentaires par an en taxe foncière. Mensuellement, cela représente un effort de 6,70 € pour la taxe d'habitation et 8,30 € pour la taxe foncière, soit un total de 15 € par mois pour ce foyer.

Pourtant, l'augmentation de la fiscalité est une mesure impopulaire et risquée ?

Laurent Brosse, Maire de Conflans-Sainte-Honorine : Oui et j'en ai parfaitement conscience. Les Conflanais doivent assumer un lourd héritage. Je reconnais que, dans la situation dans laquelle se trouvent nos familles, en cette période de crise, il est difficile de demander, à tous, un effort supplémentaire.

“ Je dois, aux Conflanais qui m'ont élu, la transparence et la vérité ”

Mais je le dis et je l'affirme, notre volonté politique était de ne pas augmenter les impôts ; l'héritage du passé nous oblige à le faire contre notre volonté, contre ma volonté.

Je dois, aux Conflanais qui m'ont élu, la transparence et la vérité.

Il faut avoir le courage d'assumer ses choix, même s'ils sont impopulaires. C'est un devoir d'honnêteté vis-à-vis des Conflanais qui me font confiance.

Lors de la réunion publique que nous avons organisée le 18 décembre dernier pour expliquer les résultats de l'audit des finances publiques, j'avais déjà annoncé que l'effort devait être collectif. Avec Jean-Michel Cecconi et Jean-Jacques Husson, Conseiller municipal délégué au suivi Budgétaire, nous avons tout fait pour éviter le recours à la fiscalité. Mais aujourd'hui, contrairement à certaines affirmations, la Ville n'a plus de réserve. Les dépenses ont été beaucoup trop importantes et sans logique ces quatre dernières années et, en parallèle, l'État par la diminution drastique de la Dotation glo-

bale de fonctionnement, ne nous laisse plus aucune marge de manœuvre.

Si, ensemble, nous voulons que notre Ville retrouve toute son ambition dans les années à venir, nous n'avons pas d'autres choix.

Jean-Michel Cecconi, Adjoint au Maire délégué aux Finances et au Budget : L'augmentation de la fiscalité, même si elle va toucher tous les ménages conflanais, est contrainte mais modérée.

Notre décision fiscale est technique. Elle va nous permettre de rééquilibrer les comptes de la Ville et d'envisager le retour de marges de manœuvre. Cette hausse sera accompagnée d'une réduction des dépenses de fonctionnement et de la masse salariale de la commune. Nous devons toujours faire face au risque d'envolée des taux d'intérêt de nos emprunts toxiques. Il ne faut pas se leurrer, même si certains aiment à répéter le contraire comme pour se voiler la face : l'État n'annulera pas le remboursement des emprunts toxiques et de leurs intérêts.

Alors oui, il faudra faire des choix difficiles, des planifications, user de pédagogie. Avec le Maire, nous irons, en fin d'année, à la rencontre des Conflanais, lors de réunions de quartier, pour expliquer les décisions prises.

Quelles actions pouvez-vous envisager pour les Conflanais dans un tel contexte ?

Laurent Brosse, Maire de Conflans-Sainte-Honorine : Je suis persuadé que c'est dans la proximité et dans la transparence, que les Conflanais comprendront notre démarche. Il est aussi essentiel que nous poursuivions nos projets de développement pour Conflans-Sainte-Honorine afin de respecter les engagements de notre programme. Pour ce faire, il est indispensable de retrou-

ver des marges de manœuvre financières, aujourd'hui absentes. Précision importante : la Ville achève l'exercice 2014 avec un autofinancement net déficitaire de plus de 2 millions d'euros.

Celui-ci sera comblé par des réserves pour que le budget soit équilibré. Ces réserves sont les dernières qui sont à notre disposition. J'en appelle donc à la solidarité des Conflanais et à leur pragmatisme.

“ J'en appelle donc à la solidarité des Conflanais et à leur pragmatisme. ”

Chacun sait que lorsqu'une famille vit à découvert, les remboursements sont, un jour ou l'autre, incontournables. Il est donc temps, comme dans une famille, de revenir à l'équilibre afin de pouvoir ensuite investir mieux, pour préparer l'avenir.

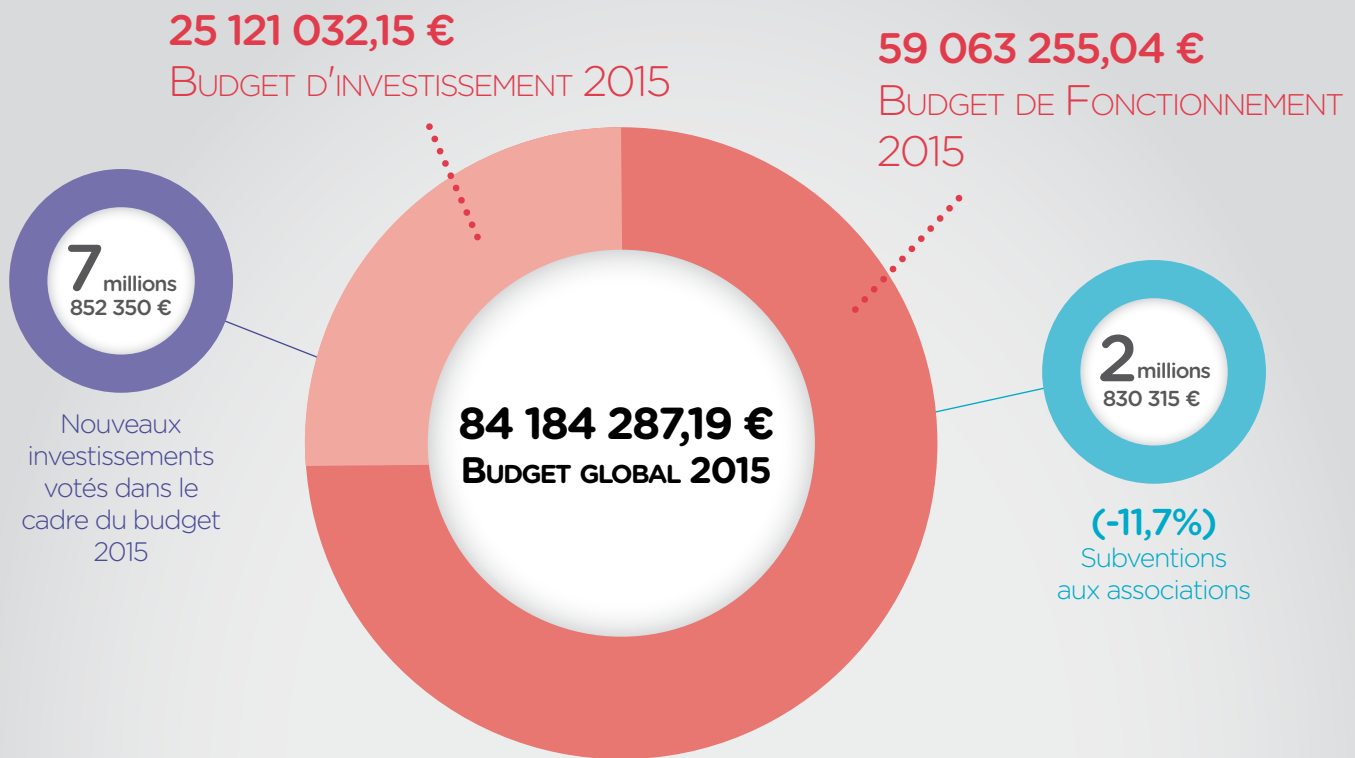
Conflans-Sainte-Honorine mérite une ambition, un équilibre et une vision. Certes, nous demandons un effort aux Conflanais, mais celui-ci se traduira concrètement, dès 2015. Des études sur des projets importants vont être lancées, et des réalisations verront le jour (*lire pages 20 et 21*).

J'ai souhaité que l'année 2015 soit celle du fleuve. Celui-ci est un vecteur essentiel à l'attractivité économique de notre ville et au développement de nos futures ressources. La réouverture du Musée de la Batellerie, l'arrivée de bateaux - commerces et le réaménagement de la place Fouillère traduisent une ambition qui doit fédérer l'ensemble des Conflanais. C'est l'objectif le plus important de l'équipe municipale qui m'entoure.



Le fleuve doit être un facteur de relance économique pour la ville de Conflans-Sainte-Honorine dès cette année 2015.

BUDGET 2015, LES GRANDS CHIFFRES



Endettement de la Ville au 01/01/2015



Autofinancement prévisionnel dégagé en 2015

LA BAISSÉ DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT :

La dotation forfaitaire des communes, composante de la Dotation globale de fonctionnement (DGF), est la principale dotation de l'État aux collectivités locales. Elle est essentiellement basée sur les critères de la population et de la superficie (source : collectivite-locales.gouv.fr).

Pour la Ville de Conflans-Sainte-Honorine, les aides de l'État via la Dotation globale de fonctionnement, baissent une nouvelle fois en 2015 :



AFFRONTER L'HÉRITAGE TOUT EN CONSTRUISANT L'AVENIR DE CONFLANS

L'année 2015 sera celle des études et des premières réalisations du mandat de la nouvelle Municipalité. Malgré les difficultés financières de la Ville, l'équipe municipale souhaite respecter les engagements pris envers les Conflanais.

En 2015, la concertation sera lancée autour du futur aménagement de la place Fouillère. La Municipalité souhaite en faire un véritable projet de ville et mobiliser l'ensemble des habitants. L'objectif est de redonner à Conflans une dynamique économique et commerciale.

En parallèle, la Ville poursuit son action envers les écoles avec l'extension de la maternelle Chennevières et la rénovation énergétique du groupe scolaire des Grandes-Terres.

De nombreuses études seront aussi menées tout au long de l'année, afin de préparer des projets d'investissements pour les prochaines années. La Municipalité souhaite, à terme, lancer des opérations de réhabilitation comme celles du gymnase Foch et du skate-park.

En complément du nouvel aménagement de la place Fouillère, la Ville souhaite étudier la réhabilitation de la Tour Montjoie, véritable symbole historique de Conflans-Sainte-Honorine, qui se doit d'être mis en valeur.

Rénovation de la piste de skate-park



Concertation et études complémentaires pour l'aménagement de la place Fouillère

Légende :

- Les projets budgétés en 2015
- Les projets en étude en 2015

Extension de la maternelle Chennevières et de l'accueil de loisirs, et rénovation énergétique de l'école élémentaire



Réhabilitation du gymnase Foch



Rénovation énergétique du groupe scolaire des Grandes-Terres



Réhabilitation de la Tour Montjoie

